



« ET SI ON EN PARLAIT »  
 « ET SI ON EN PARLAIT »  
**« ET SI ON EN PARLAIT »**  
 « ET SI ON EN PARLAIT »  
 « ET SI ON EN PARLAIT »

Thème de ce septième  
 café des entrepreneurs

## ENTREPRENDRE QUAND ON EST SALARIÉ :

**Un salarié peut créer une entreprise tout en restant salarié d'une autre entreprise, il peut prendre un congé avec droit de retour dans l'entreprise en cas d'échec.**

Dans tous les cas, les aspects juridiques (congé création, congé sabbatique, temps partiel pour création d'entreprise, autoentrepreneur,...) seront prépondérants et nous aurons les conseils d'un avocat spécialiste en droit social. Au-delà de cela,, il faudra organiser la transition, gérer un emploi du temps complexe, préparer son départ... Ce n'est pas forcément simple ! Tout ces thèmes seront à l'ordre du jour du 7ème Café des entrepreneurs.

Le Café des entrepreneurs est le rendez-vous du dialogue et de l'échange, pour tous, autour de l'entreprise, sa création, son développement. Il vous permet de partager vos questions, d'apporter vos témoignages, de donner vos conseils.

Alain Hugon, professionnel de la création d'entreprise, et Laurent NUTTE, avocat spécialiste du droit social co-animeront ce septième Café des entrepreneurs .

**////// JEUDI 25 MARS**  
**de 19H30 A 21H30**

**/// 7 EME CAFÉ DES ENTREPRENANTS**  
 ////////// Café le Saint-Germain //////////  
 //// Espace St Germain //////////////////////////////////////  
 30 av. du Général Leclerc - Vienne //



**Le café des entrepreneurs**  
 Un lieu de discussion pour ceux qui ont des idées

